



Meillonas, le 23 janvier 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion ordinaire qui aura lieu le :

Mercredi 4 février 2026 à 20H00

En Mairie

Veillez croire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Pierre ARRAGON



Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil du 14 novembre 2025

Délibérations :

1. Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme
2. Reconduction du Droit de Préemption Urbain (DPU)
3. Instauration d'une obligation de soumettre l'édification de clôture à déclaration préalable
4. Obligation de déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade
5. Instauration du permis de démolir sur le territoire communal
6. Mise en place de la fongibilité des crédits en section fonctionnement et d'investissement
7. Etat récapitulatif des indemnités des élus

Commissions et délégations :

Questions diverses :